



## Un nouvel outil pour Air-APS : la qualité de l'air par commune

Air-APS a créé un outil en ligne qui permet aux habitants de ses 3 territoires de compétences (l'Ain, la Savoie et la Haute-Savoie) de vérifier en temps réel les indices de pollution de l'air de leur commune, et également d'en connaître les prévisions.

### Un nouvel outil pour une information territorialisée.

Chouette, le soleil pointe le bout de ses rayons. On en profite pour enfiler nos chaussures de rando et aller à la rencontre de la nature pour une bouffée d'air pur... mais tiens, avant de partir, si on jetait justement un coup d'œil afin de vérifier qu'aujourd'hui, l'air que l'on va respirer est bel et bien de bonne qualité ? Le nouvel outil réalisé par Air-APS permet une information territorialisée avec le calcul de l'indice de qualité de l'air par commune.

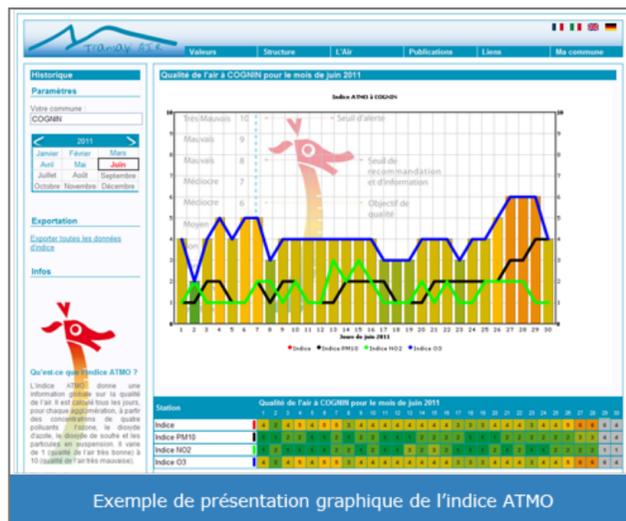
### Comment ça marche ?

Je me connecte sur le site Internet : [www.transalpair.eu](http://www.transalpair.eu), et je rentre le nom de ma commune. La girafe m'indique alors l'indice général du jour, les prévisions et également l'indice par polluant (poussières en suspension, ozone ou encore dioxyde d'azote). Toutes les informations des jours précédents sont également disponibles.

Représenté graphiquement ou par carte, je connais alors l'indice de qualité de l'air que je respire vis-à-vis de la réglementation... pour le bien-être de mes poumons.

### Qu'est-ce que l'indice ATMO ?

L'indice ATMO donne une information globale sur la qualité de l'air. Il est calculé tous les jours, pour chaque agglomération, à partir des concentrations de quatre polluants : l'ozone, le dioxyde d'azote, le dioxyde de soufre et les particules en suspension. Il varie de 1 (qualité de l'air très bonne) à 10 (qualité de l'air très mauvaise).



Exemple de présentation graphique de l'indice ATMO

Outil de connaissance, pour les particuliers comme pour les professionnels et les collectivités, cette mise à disposition de la qualité de l'air par commune permettra à chacun de disposer des informations qui lui sont utiles.

A la question « Quel air est-il ? », chacun pourra désormais être incollable sur notre territoire...

## Les actualités...

C'est ici que Marguerite vous raconte les potins de l'asso et les études en cours...



### Iso 14001 : Air-APS certifié

L'Air de l'Ain et des Pays de Savoie (Air-APS) est pionnière dans la démarche ISO 14001 au sein des associations de surveillance de l'air. Puisque nous travaillons quotidiennement pour l'amélioration de la qualité de notre air, nous avons, encore plus que les autres entreprises sans doute, un devoir d'excellence dans la maîtrise des conséquences de notre activité. Cette certification Iso 14001 nous donne les outils pour atteindre cette excellence et réduire le plus possible notre impact sur l'environnement.

### Journée Nature à Metz-Tessy

Le 24 mai dernier, près de 500 enfants des écoles primaires ont participé à la traditionnelle journée de l'environnement organisée tous les ans par la municipalité de Metz-Tessy. De nombreux ateliers étaient proposés lors de cette ballade forestière dans la forêt des Iles. Air-APS a participé activement à cette journée en accueillant de nombreux élèves. Au programme : comparaison de filtres de poussières en suspension, explication de la méthode de mesure de la qualité de l'air, qu'est-ce qu'une tête de prélèvement... Accompagnée d'une exposition ludique, les enfants ont pu poser toutes les questions qui les interpellaient. Et surtout se questionner sur les bonnes « Man'Air » : et moi, au quotidien, je fais quoi ?



### Qualité de l'air du bassin genevois

La communauté d'agglomération d'Annemasse est un territoire particulièrement sensible aux pics de pollution à l'ozone. Il enregistre en effet fréquemment, en été, des valeurs parmi les plus hautes enregistrées en Rhône-Alpes (la station fixe d'Annemasse a même enregistré le record de notre réseau de surveillance avec 286 µg.m<sup>-3</sup> en moyenne horaire le 17 juin 2002). Pour mieux comprendre ce bassin d'air, une évaluation de la qualité de l'air a été réalisée sur Annemasse en 2008. Cette évaluation a été complétée en 2009 par des mesures sur les Voirons. Si l'ozone a bien entendu été particulièrement investigué, les autres polluants auxquels le territoire est confronté ont été mesurés : les particules en suspension et les oxydes d'azote. Retrouvez le rapport d'étude et sa synthèse sur notre site internet : [www.atmo-rhonealpes.org](http://www.atmo-rhonealpes.org)



## Le coin des petits...

Devinette : Qu'est-ce que l'effet de serre ?

- a - l'agriculture sous bâche
- b - le réchauffement de la planète
- c - une technique de jardinage

La bonne réponse est "b". L'effet de serre est un phénomène naturel qui permet à la Terre de se réchauffer. Une partie de la chaleur émise par le soleil est "piégée" par l'atmosphère, ce qui permet à la Terre d'avoir une température vivable. L'introduction dans notre atmosphère de polluant modifie ce processus et provoque une augmentation de la température de la planète.

## Rep'Air

Le trimestriel de la qualité de l'Air dans l'Ain et les Pays de Savoie - Printemps 2011 - N° 44

Une information territorialisée :  
Qualité de l'air : un nouvel outil pour l'Ain et les Pays de Savoie

Qualité de l'Air :  
Les premières apparitions de l'Ozone.  
Retrouvez les concentrations printanières sur nos 3 départements

Régionalisation des AASQA  
Parole donnée au Président d'Air-APS sur l'avenir de l'association

## S'informer...



# La Qualité de l'Air du printemps

## ■ Lettre ouverte...

M. Jean-Paul CLARET,  
Président d'Air-APS



Credit Photo : Conseil Général 73/Hobby One

Conseiller Général de la Savoie et Maire d'Entremont-le-Vieux

Conseiller Général de la Savoie et Maire de la Commune d'Entremont-le-Vieux, Jean-Paul CLARET est également, depuis le 4 juin 2010, le président de l'Air de l'Ain et des Pays de Savoie. Aux vues de la régionalisation des AASQA, il nous éclaire sur l'avenir d'Air-APS.

- Pourquoi une régionalisation des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) ?

Dans le cadre des orientations prises par le Grenelle de l'Environnement (qui fait obligation aux AASQA de se regrouper au sein d'une même région. Le décret 2010-1268 du 22 octobre 2010 précise que cette régionalisation doit entrer en vigueur au plus tard au 1er janvier 2012) la surveillance de la qualité de l'air se régionalise en France. Une dizaine d'AASQA qui avaient gardé une particularité locale sont concernées. Pour la région Rhône-Alpes, les 6 associations (Air-APS, Ampasel, Ascoparg, Atmo Drôme-Ardèche, Coparly, Sup'Air) formeront une seule et même association régionale d'ici 2012.

- Une réorganisation pour le réseau métrologique ?

Le système de surveillance mis en place par les AASQA pour les acteurs de la région Rhône-Alpes est l'un des plus étoffés en France. Il s'articule autour d'une base métrologique conséquente sur l'ensemble du territoire sur une segmentation par type d'exposition (urbaine de fond, proximité de sources fixes ou mobiles, rurale). Depuis les 5 dernières années, l'exploitation des mesures par modélisation s'est considérablement accrue. Le réseau métrologique vient désormais en validation des modèles, orientés vers la prévision court terme en vue de prévenir les épisodes pollués, la spatialisation pour un diagnostic territorial le plus précis possible, et enfin la simulation de l'efficacité des plans d'actions. De l'échelon national au régional et jusqu'au niveau local une démarche cohérente d'appui au politique publique continuera d'être mise en œuvre.

- Quelle gouvernance pour cette prochaine structure ?

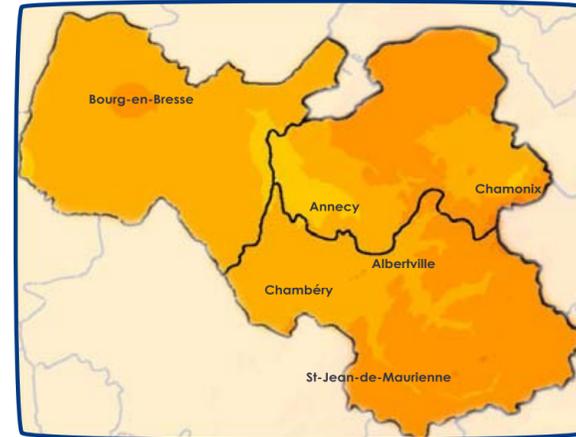
Techniquement, les modalités de mise en œuvre de la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire sont prévues par un plan quinquennal régional (soumis à l'approbation du ministère d'agrément) : le PRSQA. Le plan 2011-2015 est tourné vers la mise à disposition des outils de l'observatoire au service de l'action sur l'ensemble du territoire. Pour mettre en œuvre cette stratégie, Air-APS a défendu le nécessaire ancrage territorial et la représentation locale des différents partenaires afin de construire une surveillance de l'air qui prenne en compte les attentes de chacun et réponde aux besoins de tous.

- Quel avenir pour Air-APS ?

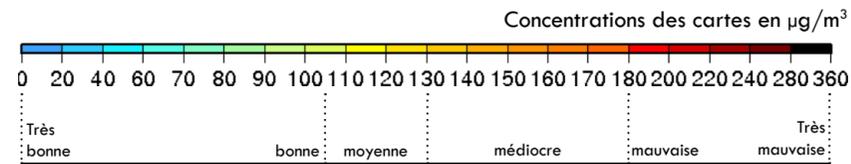
Afin de prendre en compte les spécificités des territoires dans la stratégie de surveillance de la qualité de l'air, la proximité des acteurs locaux est primordial. Pour ce faire, les actuelles associations agréées deviendront des comités territoriaux quadripartites dans lesquels les acteurs territoriaux seront force de propositions et d'initiatives selon les spécificités de leur territoire et assureront le suivi de la mise en œuvre des actions locales.

## La modélisation du territoire

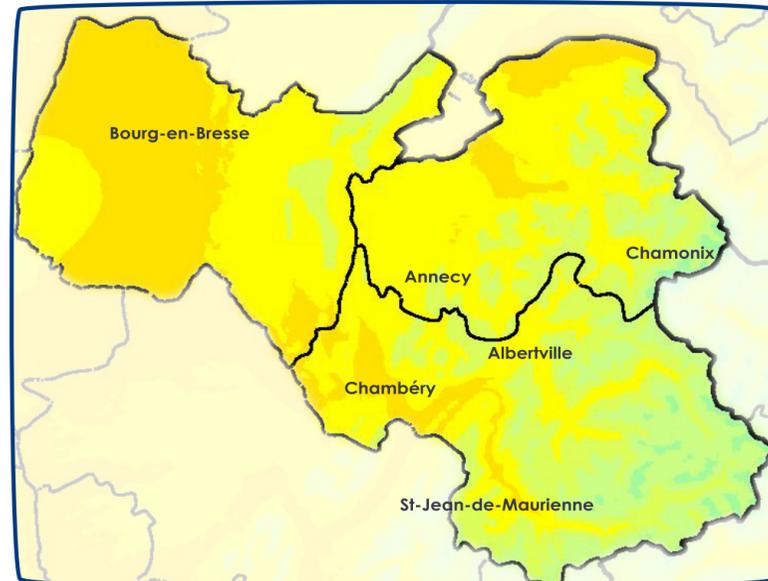
L'ozone se réveille à l'arrivée du soleil... Sur les cartographies suivantes, nous avons représenté les concentrations maximales (carte ci-contre) et les concentrations moyennes (ci-dessous) observées en ozone, qui était le polluant le plus fréquemment rencontré au cours du trimestre.



Cartographie de la pollution maximale relevée sur les départements de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie.



Concordance Qualité de l'Air



Cartographie de la qualité de l'air majoritairement observée sur les départements de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Les données de qualité de l'air peuvent faire l'objet d'invalidation

## Le topo

l'Ozone

L'ozone (O<sub>3</sub>) est un polluant "secondaire", c'est-à-dire qu'il n'est pas rejeté directement dans l'air mais résulte de transformations chimiques. Pour le cas de l'ozone, ces réactions chimiques sont amplifiées par le rayonnement solaire : c'est pourquoi il est plus présent l'été et la journée. Les cartes ci-contre nous montre que la qualité de l'air a été bonne à moyenne sur l'ensemble de notre territoire. Elle est devenue ponctuellement médiocre dans nos vallées. Nos zones d'altitudes sont les plus touchées.

## Pollution de l'air estivale : focus sur l'ozone

Les risques de pollution à l'ozone augmentent avec l'arrivée des beaux jours. Air-APS, en collaboration avec ses collègues suisses, a souhaité rappeler les principaux points à connaître dans ce domaine.

● Un gaz irritant qui aime le soleil

L'ozone est le principal composant de ce que l'on appelle le smog estival. La formation de ce gaz est accrue pendant les beaux jours : il a besoin du rayonnement solaire pour se constituer à partir des oxydes d'azote - issus de la combustion, et en particulier des moteurs des véhicules - et des composés organiques volatils (les solvants). Lorsque ces polluants sont émis en permanence en quantité importante, comme c'est le cas dans notre région, c'est la météorologie qui joue un rôle déterminant dans le déclenchement d'un pic d'ozone. Plusieurs journées d'affilées sans vent et ensoleillées permettent en effet à l'ozone de se constituer et de s'accumuler sans être dispersé. Il peut alors devenir une menace pour notre santé : l'ozone est un puissant oxydant qui réduit nos capacités respiratoires, irrite les muqueuses, entraîne une hausse des maladies des voies respiratoires. Pour la partie plus fragile de la population - les enfants, personnes âgées ou ayant des troubles respiratoires, tel l'asthme - une hausse des taux d'ozone nécessite une vigilance accrue.



● Agir contre l'ozone

Bien qu'en matière d'assainissement de l'air, les actions les plus efficaces s'inscrivent sur le long terme, la réglementation prévoit des dispositions qui peuvent être appliquées en période de pic de pollution, avec une gradation des mesures. L'accent est mis sur l'information de la population par le biais d'avis aux médias. Les messages permettent alors de prévenir les personnes sensibles tout en rappelant les bons comportements pour agir contre les polluants à l'origine de l'ozone. Si les concentrations atteignent des niveaux accrus et que les conditions météorologiques ne laissent pas présager d'amélioration, des mesures de restriction peuvent être prises par le Préfet, comme la réduction de vitesse sur tous les axes. Cette mesure permet de limiter les émissions d'oxydes d'azote en agissant sur leur principale source : le trafic automobile.

● L'air de rien, changeons l'air !

La qualité de l'air se rappelle le plus souvent à nous lorsque des pics de pollution augmentent les risques pour notre santé. Il n'est cependant pas envisageable de parvenir à assainir ces nuisances sans une prise de conscience active et durable de la population. Pour contribuer à améliorer la qualité de l'air, chacun peut agir en adoptant au quotidien des gestes simples :

- Utiliser dans la mesure du possible des alternatives aux transports individuels motorisés et notamment la marche, le vélo ou les transports publics ;
- Privilégier le covoiturage ;
- N'utiliser que des peintures et vernis pauvres en solvant ;
- Privilégier les produits locaux et de saison.

En effet, si les beaux jours sont une période propice à la pollution à l'ozone, ils constituent également un excellent moment pour redécouvrir la marche ou le vélo : une façon efficace d'agir en faveur de notre qualité de vie tout en profitant des journées ensoleillées !



Rep'Air

est un trimestriel d'information de la qualité de l'air de l'Ain et des Pays de Savoie - N° 40 - Juin 2010

Directeur de Publication : Jean-Paul CLARET  
Membres du Comité de rédaction : Didier CHAPUIS, Caroline MOUREAUX

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Jean-Paul CLARET  
Création maquette / Mise en page / Crédits photos : Caroline MOUREAUX (hors signataires spécifiques).  
Illustrations : Le Toit à Vaches.

Dépôt légal de parution - N° ISSN 1969-9875

Tirage : 5100 exemplaires  
Pour contribuer à la préservation de notre environnement, ce document est imprimé sur du papier recyclé 100 % sans chlore (Cyclas)  
Imprimerie Kallistéa - Tél. 04 50 69 01 97



Diffusion gratuite - Abonnement sur demande  
Retrouvez ce n° et les archives du bulletin sur  
www.atmo-rhonealpes.org

Ne pas jeter sur la voie publique  
(Art. L. 541-10-1 du Code de l'environnement).  
L'Air de l'Ain et des Pays de Savoie  
Savoie Technolac - B.P. 339 - 73377 LE BOURGET DU LAC Cedex  
Tél. 04.79.69.05.43 - Fax. 04.79.62.64.59.  
air-aps@atmo-rhonealpes.org  
www.atmo-rhonealpes.org